



## Flash Info

n°92 - 7 avril 2008 (1/2)

### PHILIPPE HOUDART ELU PRÉSIDENT DU GROUPE CHEVAL AU COPA

Comme vous le savez, le COPA (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne) est l'"organisation représentatives des producteurs et productrices agricoles des états membres de l'UE" (Article 1 de ses statuts). Ses membres sont les organisations professionnelles de producteurs agricoles voire de coopératives : pour la France, il s'agit de la FNSEA majoritairement, mais aussi des Chambres d'Agricultures.

Le COPA a pour objet principal la défense des intérêts des agriculteurs européens. Son président est Jean-Michel Lemétayer, par ailleurs Président de la FNSEA.

Au sein du COPA peuvent être créés des groupes de travail. Philippe Houdart a ainsi été élu à l'unanimité Président du groupe Cheval du COPA le 18 mars dernier.

**La FNC se félicite d'avoir une présidence française pour représenter les éleveurs au niveau européen et lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.**

### LA FILIÈRE VIANDE CHEVALINE A LE « PLEIN SOUTIEN » DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Suite à la campagne promotionnelle de la Fondation Brigitte Bardot, nous reproduisons la lettre du 4 mars 2008 de Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, à Michel Beaubois, Président d'Interbev Equins :

*Monsieur le Président,  
Vous avez appelé mon attention sur les actions menées par la Fondation Brigitte Bardot à l'encontre de la filière viande chevaline et je vous en remercie.  
Les chevaux de trait représentent une composante importante du cheptel équin et une partie non négligeable de ces chevaux lourds est destinée à la consommation. Cette filière contribue indiscutablement au maintien de la biodiversité, de l'emploi et du revenu en zone rurale, enjeux majeurs auxquels les pouvoirs publics et en particulier le ministre de l'agriculture et de la pêche se doivent de répondre.*

*Je tiens à souligner la qualité des campagnes de communication menées par Interbev visant à fournir une information objective et à dédramatiser un sujet qui heurte certaines sensibilités.*

*Ces actions sont de nature à mieux éclairer nos concitoyens, à poser sereinement le débat et à ne pas focaliser la discussion uniquement sur la dimension affective amplement sollicitée par les opposants à l'hippophagie.*

*Parfaitement conscient des réalités de la filière viande chevaline, des difficultés auxquelles elle est confrontée et de l'intérêt des actions menées par votre interprofession, je veux vous assurer de mon plein soutien.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Michel BARNIER*

**La FNC remercie INTERBEV et restera très vigilante sur le sujet, notamment dans le cadre du « Grenelle du Bien-être animal ».**

### SALON DES SENIORS : LA VIANDE CHEVALINE DEGUSTÉE UNE NOUVELLE ANNÉE

Pour la deuxième année consécutive, la viande chevaline était proposée, grâce au partenariat d'Interbev Equins et Interbev Ile de France, au Salon des Seniors à Paris du 27 au 29 mars dernier.

Ce salon, rassemblant 30.000 visiteurs l'an passé, a fêté ses 10 ans cette année autour d'un beau succès : +50% de visiteurs en 3 ans !

Interbev Equins a donc souhaité que la viande chevaline soit aux côtés de toutes les viandes, sous la bannière d'Interbev Ile de France. Des cours de cuisine de « *fricassée de viande chevaline façon curry* » ont ainsi été dispensés à une catégorie de la population importante pour notre marché : en effet, selon SECODIP, en 2007, les plus de 50 ans sont responsables de 70% des achats !

**C'est désormais à la Foire agricole de Bordeaux du 1er au 12 mai que le grand public pourra découvrir les qualités de la viande chevaline grâce à Aquibev (Interbev Aquitaine) qui proposera dégustations, recettes et autres animations...**



# FNC

## Flash Info

n°92 - 7 avril 2008 (2/2)

### **TVA ET COMMISSION EUROPEENNE : LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE REpond A LA FNC.**

Dans le Flash Info 89, nous vous faisons part de la réponse de la Ministre du Budget, au courrier que la FNC lui avait adressé au sujet de la remise en cause par la Commission Européenne, du taux réduit de TVA.

Dans un courrier du 31 mars dernier, le Ministre de l'Agriculture répond lui aussi à la FNC sur ce sujet.

Vous trouverez ci-dessous, l'intégralité de ce courrier adressé à la Présidente de la FNC.

*Madame la Présidente,*

*Vous avez appelé mon attention sur le mise en demeure adressée par la Commission Européenne à la France concernant le taux de Tva réduit appliqué à certaines opérations concernant les équidés.*

*Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le caractère tardif de cette réponse.*

*Les arguments que vous développez, à savoir que le cheval est un produit agricole et qu'en tant qu'animal de rente, il est soumis à des exigences strictes de traçabilité et de suivi des traitements médicamenteux puisque susceptible d'entrer dans la préparation de denrées alimentaires, ont été intégrés à la réponse transmise à la Commission le 23 janvier 2008.*

*Je suis pleinement conscient des enjeux économiques liés à ce dossier, c'est pourquoi j'ai tenu à ce que la réponse à la Commission justifie et défende le taux réduit de la TVA pour l'ensemble de la filière d'élevage et de valorisation, qu'il s'agisse de chevaux de sport, de loisirs ou de courses, et je continuerai à porter le plus grand intérêt à l'évolution de ce dossier.*

*Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Michel BARNIER*